



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

-----

Séance du 03 Avril 2024 – 14 H 30

-----

Date de la convocation : 21 Mars 2024

Nombre de délégués en exercice : 33

**L'An 2024, le 03 Avril à 14 H 30**, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sur la convocation qui leur a été adressée et sous la présidence de M. Alain DELTOUR.

**Etaient présents** : M. DELTOUR, M. VIN, M. DUFRENNE, M. TELLIER, M. VILLAIN, M. DUPIRE, M. MONNIER, M. QUINZIN, M. DUCANCHEZ, Mme WATREMEZ, M. SERET, M. COURET, M. DUMON, M. ETEVE, M. RICHARD, Mme SELLIER, M. ERLEM, Mme MONIER.

**Absents ayant donné pouvoir** : M. SEGUIN (à M. VIN), M. JUSTICE (à Mme WATREMEZ), M. ERPHELIN (à M. DELTOUR), M. BAUDRY (à Mme SELLIER), Mme NOIRMAIN (à M. VILLAIN).

**Absents** : Mme CATTELOT, M. LIBERT, M. ROYAUX, M. DEHEN, M. HIRAUX, M. BURY, M. BETTIGNIES, M. NAVARRE, M. GARY, Mme DESMARCHELIER.

**Absents excusés** :

**Objet : Budget Primitif 2024.**

Le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à hauteur de : 917 444,86 €
- Pour la section d'investissement à hauteur de : 244 000,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, adopte le Budget Primitif 2024 par :  
23 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

Le budget 2024 est joint en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
A. DELTOUR

Publié sur le site internet le 22 Avril 2024

Envoyé en préfecture le 22 Avril 2024

Reçu le 22 Avril 2024

Identifiant de télétransmission : 059-200043701-20240422-03042024\_07-BF